



OCLT : Promouvoir une utilisation équilibrée du site, en encadrant la fréquentation et en sensibilisant sur sa fragilité

ODD : Accompagner les projets collectifs de préservation et de valorisation du patrimoine naturel émanant d'acteurs locaux

Intégrer la préservation du patrimoine naturel dans les politiques de développement et de promotion des activités socio-économiques.

CADRE DE L'ACTION :

| | |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Résultats attendus | - prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les projets sur le site Natura 2000 |
| HIC visés | / |
| EIC visées | / |
| Territoires | Intégralité du site |
| Surface | 14001ha |
| Actions liées | Selon le secteur et les aménagements concernés : M, O, B, E, L |

PLANIFICATION

Prévisionnel :

| 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|------|------|------|------|------|------|
| | | | | | |

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Cette action vise à accompagner des projets locaux en les incitant à prendre en compte les enjeux du site et en leur proposant un volet "valorisation du patrimoine naturel remarquable". Les initiatives actuelles sont portées par des collectivités territoriales (communes, communautés de communes, syndicats de pays), des personnes morales (associations...) ou physiques (privés).

Les projets ciblés sont notamment :

- les cheminements pédestres et cyclables intégrant une dimension "découverte du patrimoine"
- les parcours liés aux activités de loisirs (pêche, canoë kayak, etc.)
- projets de développement et de promotion des activités socio-économiques garantes de la préservation du milieu
- projets de type « éco-tourisme » ou « tourisme vert »

DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Modalités techniques de mise en œuvre

Ce soutien peut être de différentes natures : technique, scientifique et/ou financier.

- préconisations techniques et scientifiques aux partenaires pour l'élaboration de projets cohérents valorisant le patrimoine naturel remarquable, ou respectant les prescriptions habitats/espèces inscrites au document d'objectifs.
- conception/réalisation d'aménagements ou de documents pour l'information, la découverte et la sensibilisation aux enjeux biologiques remarquables spécifiques au site Natura 2000 (ex : bornes d'interprétation, édition et diffusion de plaquettes...)
- accompagnement des porteurs de projets dans la conception et la réalisation d'aménagements d'accès ou de maîtrise des accès "légers" (souci d'intégration paysagère notamment), dans un but de découverte du patrimoine naturel remarquable

Ces mesures peuvent faire appel à d'autres actions du DOCOB :

- plantation de haies
- entretien des fossés
- mise en défens de certaines zones
- aménagement visant à informer les usagers pour limiter leur impact

2. Conditions particulières d'exécution

Nécessité de faire une évaluation d'incidences Natura 2000 pour certains projets

OUTILS DE REALISATION

Animation Natura 2000, Charte Natura 2000, Subvention ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte des objectifs

ACTEURS CONCERNES (contractants, adhérents, bénéficiaires)

Tous les acteurs locaux

PARTENAIRES ET STRUCTURES RESSOURCES

Collectivités territoriales, personnes morales (associations) ou physiques (privés), services de l'Etat

COUTS ET PLAN DE FINANCEMENT INDICATIFS

Budget prévisionnel :

Animation

- accompagnement des porteurs de projets : 3j/an => 3 x 500 = 1500€/an

Soit pour 5 ans, un montant total de 7 500 € d'animation.

Financeurs potentiels : Etat, Europe

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

Descripteurs de mise en œuvre :

- Nombre d'acteurs ayant contacté la structure animatrice pour des conseils en environnement pour des projets (projets soumis et non soumis à évaluation des incidences)
- Nombre de jours passés pour le soutien technique et scientifique

Indicateurs de performance :

- Nombre de projets présentant des aménagements de préservation et de valorisation du patrimoine naturel
- Nombre de chartes signées
- Nombre de contrats signés